

Décision

Générale

colonial

Décision n° 201 Mesures diverses.

n° 201

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 juin 1913

Numéro JO
n° 200 du 30/06/1913

Date du numéro
30 juin 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 3 juin 1913. une commission composée de MM. Carreau, président, Bellile et Chevènement, membres, se réunira sur convocation de son président pour fixer les sujets de composition de l'examen d'aptitude à l'emploi de commis de 5° classe des Postes et Télégraphes, et pour faire subir les épreuves à M. André Roque, commis de Banque.